



OFFRES PATRONALES : REJET UNANIME

Hier, les syndicats CSN représentant 3300 paramédics, partout au Québec, se sont réunis, à Québec, en conseil fédéral sectoriel, pour faire le point sur l'état des négociations et sur les suites du plan de mobilisation.

Dans un premier temps le comité de négociation a brossé le portrait de la situation à la table de négociation. La dernière offre patronale du 20 février 2026 a été présentée. Les délégué-es au conseil ont voté son rejet à l'unanimité. Parmi les éléments qui motivent ce rejet, notons :

- **La fermeture complète du gouvernement de reconnaître notre travail à sa juste valeur;**
- **La volonté du gouvernement de ne plus compenser la surcharge de travail;**
- **Le refus du gouvernement de nous octroyer les conditions négociées avec le Front commun dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment en ce qui a trait aux primes de soir, de nuit et de fin de semaine et à la rémunération des heures supplémentaires.**

Rappelons qu'à l'issue de la dernière rencontre de négociation, le conciliateur a invité les négociateurs des deux parties à faire le point avec leurs mandants. Pour les membres de notre comité de négociation, ce fut l'occasion de confirmer que nous demeurons solidement unis derrière eux lorsqu'ils expliquent à la partie patronale que les offres actuellement sur la table ne permettent pas de conclure une entente satisfaisante. Nous gardons le cap vers l'amélioration des conditions de travail et des salaires, seule véritable façon d'assurer la rétention des paramédics et la pérennité des services à la population.

Action

Pour soutenir le retour de notre comité de négociation à la table et convaincre la partie patronale qu'il est dans son intérêt de répondre à nos demandes prioritaires, il sera crucial d'avoir une mobilisation à la hauteur de nos aspirations.

À cet égard, les syndicats ont adopté la résolution suivante :

- Que les syndicats du secteur préhospitalier de la FSSS-CSN poursuivent les actions permettant de maintenir et d'augmenter la pression pour le temps nécessaire à l'obtention d'une entente satisfaisante;
- Que nos efforts de mobilisation portent tant sur les éléments politiques que sur la perturbation des milieux de travail, et cela, sans mettre en danger la crédibilité des paramédics ni la sécurité des patients;
- Que notre mobilisation soit dans une logique d'escalade de la pression;
- Qu'on poursuive nos efforts pour limiter les actions individuelles qui nous affaiblissent;
- Que les syndicats maintiennent le dialogue avec leurs membres afin de renforcer l'unité et la cohésion.

Gardons le cap !

Cette négociation s'avère bien difficile. Bien trop longue pour rien... Mais notre mobilisation jusqu'à maintenant n'est pas vaine pour autant. En interpellant les décideurs, en menant des coups d'éclat, en prenant la parole, en faisant parler de notre négociation par tous les moyens, nous faisons en sorte qu'un règlement satisfaisant avec nous devienne une option de plus en plus séduisante pour nos vis-à-vis.

Les élu-es de la CAQ ne sont pas insensibles à la situation quoiqu'ils prétendent sur la place publique. Notre mobilisation sur le terrain et nos initiatives médiatiques ont engendré plus de 300 articles dans les grands journaux québécois et une centaine de reportages radio et télé partout au Québec depuis le début de l'année 2026. Cela fait quatre interventions médiatiques chaque jour en moyenne! La population est de plus en plus consciente que c'est l'avenir du secteur qui se joue dans cette négociation. Tout cela est rendu possible par notre mobilisation au quotidien !

Nous devons poursuivre dans cette veine et aller plus loin, frapper plus fort. Notre comité de mobilisation a déjà quelques nouveaux projets en tête.

Soyez à l'affût !